

De « lourdes responsabilités » de l'État français  
dans le génocide des Tutsi du Rwanda : et après ?...

Le coup est réussi. Depuis Sarkozy-Macron, le but politique des élites a été de récupérer la mise en limitant au maximum les dégâts pour l'image de la France.

Récupérer la mise c'est-à-dire faire de nouveau rentrer le Rwanda, pays si stratégique dans le contrôle futur de l'énorme richesse africaine, dans la zone d'influence française. La stratégie de soutien au Hutu Power génocidaire a raté en partie car le pays est « tombé » selon la vision traditionnellement *fachodesque* des élites françaises dans l'escarcelle des Anglo-saxons et de leur Commonwealth<sup>1</sup>. Mais elle a réussi, aux yeux des mêmes élites, en ce sens que cette « *cécité volontaire* » - que le Rapport Duclert prête aux dirigeants français, a maintenu de fait très haut, et ce malgré et même grâce à l'énormité des dégâts collatéraux qui en est le prix, le sacro-saint principe néocolonial selon lequel la France n'abandonne jamais ses « alliés »<sup>2</sup> tant qu'elle croit encore en avoir besoin, y compris pour ses basses œuvres.

Cette souplesse stratégique est une constante de la Françafrique. En direction des Rwandais, le rapport Duclert participe bien sûr à aider les décideurs français à reprendre la main au Rwanda et au Congo.

*« Le soutien au génocide pendant, et après, le génocide est discrètement évacué dans le discours de Macron à Kigali. (...) Macron, élude toutes les dimensions du soutien multiforme*

---

<sup>1</sup> Le 18 février 1993, le général Quesnot ajoute à sa note à l'attention du président de la République un commentaire manuscrit qui poursuit dans le sens d'une offensive de l'Ouganda plus que du FPR : *Si nous ne trouvons pas le moyen de pression suffisant pour arrêter Museveni, qui bénéficie du soutien britannique implicite, le front de la francophonie sera durablement mis à mal et compromis dans cette région. Contrairement à l'évolution historique actuelle une ethnie tutsie minoritaire s'assurera du pouvoir par la force sur un ensemble régional Ouganda-Rwanda-Burundi.*

En écho au discours de Mitterrand sur la francophonie de 1986, François Mitterrand (dans *Réflexions sur la politique extérieure de la France*, 1986). <http://discours.vie-publique.fr/notices/867003600.html> é

*« Il est des domaines non négligeables, un pré carré dont je revendique, lorsqu'il est empiété, qu'il soit reconquis et rendu à la France. Dans ce pré carré je distingue en premier notre langue, notre industrie et notre sécurité qui sont autant de fronts où garder nos défenses sans les quitter des yeux. Que l'une cède et la citadelle tombera. Cette image guerrière traduit très exactement ma pensée. (...) Nous sommes restés au cœur des rapports de puissance. Nous y restons de même quand nous défendons notre langue. »*

<sup>2</sup> 19 février 1993, le général Quesnot en accord avec Dominique Pin transmet à Mitterrand : *« Je reste persuadé de la nécessité d'envoyer dans l'immédiat au moins 2 compagnies supplémentaires à Kigali et de continuer à aider l'armée rwandaise (...) Le pouvoir du président Habyarimana ne survivrait pas à ce départ (de Noroît) et des règlements ethniques sanglants s'ensuivraient. C'est l'échec de notre présence et de notre politique au Rwanda. Notre crédibilité sur le continent en souffrirait. »*

Puis, peu avant le conseil restreint du 24 février 1993, pour finir de convaincre Mitterrand de rester au Rwanda, il réaffirme leur grille de lecture ethnociste et anti-Tutsi : *« Notre départ serait interprété comme l'échec de notre politique au Rwanda. On pourrait assister à la constitution d'un axe tutsi Kampala-Kigali-Bujumbura. »*

Vision complètement partagée par Mitterrand :

*« La nature du conflit est indiscernable, le rôle de l'Ouganda est équivoque. Les tutsi ougandais se déplacent pour conquérir le Rwanda, c'est inquiétant. J'aimerais que nous fassions des représentations à l'Ouganda. On n'a pas intérêt que le front du Rwanda cède. S'il s'agit de luttes tribales on ne dit rien ; s'il s'agit d'une agression il faut s'interposer et délivrer les Français retenus pas les Tutsi. J'ai eu un entretien téléphonique avec le président Habyarimana [...] On ne peut pas limiter notre présence.*

*que Paris a apporté aux génocidaires et laisse ses non-dits emporter la part la plus dérangeante de l'histoire franco-rwandaise.*

*Mais comme à chaque fois, la soudaine reconnaissance officielle, d'une part de vérité, jusqu'ici occultée provoque un concert de louanges. Ceux qui étaient légitimement en droit d'attendre bien plus, notamment les rescapés du génocide, saluent ainsi l'avancée. Comme de coutume, dans l'histoire de la Françafrique, chaque « avancée » est analysée comme une étape « décisive », une véritable rupture quand il ne s'agit bien souvent que d'une recomposition fertile. Les jardiniers savent bien pourquoi on taille les rosiers : non pour les tuer, mais pour les revigorer. Et pour donner quelques fleurs à l'être aimé... »<sup>3</sup>*

L'habileté rhétorique du discours français en vue d'apaiser les Rwandais et qu'ils n'attaquent pas en justice, est analysée par Rafaëlle Maison : *« Il s'agit en conséquence d'un discours qui réécrit le rapport de la commission Duclert, en usant d'une ambiguïté permanente mais qui en dernier lieu, est un discours de disculpation. Bien plus, il s'agit d'un discours décrivant une intention et des actions éminemment positives »* de la France. *« Et le contentieux franco-rwandais postérieur au génocide est, finalement, né d'une « incompréhension » d'un non-dit, auquel il est remédié par la générosité française d'un don de parole « sans contrepartie ».*<sup>4</sup> Il s'agit donc bien d'une manipulation du travail des historiens par les politiques. A l'instar des manuels scolaires qui tentent de formater la jeunesse française dans l'amour de la patrie, et dans lesquels toute « repentance » abusive est évacuée.

Les élites de ce pays, droite et gauche confondue et ce jusqu'à Mélenchon grand défenseur de la politique mitterrandienne au Rwanda<sup>5</sup>, ont eu la bonne idée, puisque le temps était suffisamment passé - grâce à eux d'ailleurs qui ont si bien organisé le déni pendant plus de vingt ans, de déplacer le problème de la sphère citoyenne, gênante et dangereuse pour l'image de la France et ses objectifs néocoloniaux, à la sphère prétendument neutre et apolitique de la recherche historique.

---

<sup>3</sup> « Une histoire de la Françafrique » Seuil, 2021, page 1061

<sup>4</sup> Rafaëlle Maison « Force et limites du droit s'agissant de la question de l'influence française dans le génocide des Tutsi au Rwanda », in « Le Génocide des Tutsi au Rwanda » sous la direction de Vincent Duclert, Le genre humain, Seuil, mars 2023, page 93

<sup>5</sup> « La LFI, ..., est une habituée des sorties plus qu'approximatives et douteuses concernant notre histoire. Jean-Luc Mélenchon, premier des Mitterrandiens, est rompu au discours négationniste du double génocide créé de toute pièce par son totem politique afin d'échapper aux accusations de collaboration post 1994. En effet, lors de sa déclaration du 27 mai 2021, ce dernier mit une fois de plus le génocide contre les Tutsi et les allégations à l'encontre du FPR concernant le Congo sur un même pied d'égalité. Nous n'avons de cesse de le répéter : au Congo il y eut une guerre, oui, mais y apposer les termes du crime des crimes et des atrocités de masses va clairement dans le sens de la théorie négationniste du double génocide. Dans un contexte quasi-identique, concernant la Shoah, oseriez-vous parler frontalement de la souffrance des nazis pourchassés ? » Jessica Géronald Mwiza 20 juil. 2023

<https://www.jessicamwiza.com/post/ruffin-au-congo-complexe-du-sauveur-blanc-et-complotisme>

À relier au curieux accord avec les macronistes que Mélenchon et les députés FI à l'Assemblée Nationale exprimaient clairement :

Extraits d'échanges à l'Assemblée Nationale, le 06.06.2018

- Mme Florence Parly, ministre des armées :  
*La décision, responsable, du Président de la République a permis de rétablir le dialogue, mais comme vous le dites également, certains tentent de réécrire l'histoire et tiennent des propos inacceptables, souvent vendeurs.*
- M. Jean-Luc Mélenchon. : *Exactement !*
- Mme Florence Parly, ministre : *Je tiens à dire ici très clairement que je ne laisserai pas entacher l'honneur de nos armées et que je serai toujours là pour le défendre.* (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM, UDI-Agir, LR et sur quelques bancs du groupe FI.)

Ce qui ressort de la démarche de la Commission Duclert et du numéro de la revue « *Le genre humain* » consacré au génocide des Tutsi, est que les historiens qui y participent restent de fait, et sans doute à leur insu, au service de cette stratégie étatique : il faut à tout prix réduire la réflexion sur ce drame à la recherche historique comme Sarkozy d'abord, puis Macron, les deux chefs d'orchestre des élites françaises, l'ont décidé. Cela permet de donner le change aux Rwandais qui se satisferont d'une suspension du déni, et d'offrir à bon compte un gage de respectabilité à la postérité.

Laissez donc les politiques continuer tranquillement leur défense de l'influence de la France éternelle en Afrique, celle-là même qui s'est entachée du sang d'un génocide. Que les Historiens s'amuse à éponger ce sang, en le faisant passer de la sphère du politique où il réclamerait réparation, à la sphère de la mémoire historique où il ne peut plus rien réclamer.

Mais comme l'exprime très bien le journaliste Mehdi Ba, « *appartient-il à un État de lisser la réalité historique d'hier au nom des impératifs diplomatiques du moment ?* »<sup>6</sup>

### **Vrais Historiens contre militants aux « conclusions tranchantes »**

Le problème de la complicité de la France ne serait donc plus « politique » mais « scientifique », il ne concernait plus que les Historiens, d'ailleurs triés sur le volet, et ceux-ci mordent tout de suite à l'hameçon, car cela flatte leur esprit de caste.

Voici comment sont traités tous les citoyens lanceurs d'alerte qui pendant plus de vingt ans ont lutté contre le déni. Monsieur Vincent Duclert écrivait en avril 2023 :

*« Concernant le rôle de la France au Rwanda, dont le corollaire, la question de son implication dans le génocide des Tutsi, est refusé par les autorités nationales, et une partie de l'opinion, des enquêtes et études aux conclusions tranchantes se sont efforcés de percer ce qu'il est convenu d'appeler le « mur du déni ». Des associations ont travaillé simultanément, permettant que se renforce les ressources documentaires, mais sans éviter pour certaines les écueils du militantisme, appliqué à la recherche de la vérité. Militants, journalistes et enquêteurs de terrain ont contribué ainsi à maintenir un sujet à vif pour le jour ou une recherche collective pourrait s'en saisir. Cette dernière s'est éveillée voilà plus de 10 ans. Elle profite aujourd'hui de programmes récents et de projets ambitieux. »*<sup>7</sup>

Ceux qui sont accusés de « *conclusions tranchantes* » sont « *en particulier les ouvrages mentionnés à la note 11* » de la page 29. Il s'agit bien sûr de tous ceux qui, les premiers ont eu le courage citoyen de dénoncer la politique française au Rwanda, et donc de la dénoncer un peu trop aux yeux de certains gardiens du temple et névrosés du sens critique.

Dans la note 11 de la page 29 qui liste tous les auteurs « *aux conclusions tranchantes* » et « *pour certains* » qui n'ont su éviter « *les écueils du militantisme appliqué à la recherche de la vérité* » se trouve quand même l'expression d'une dette envers Jacques Morel l'auteur de la somme « **La France au cœur du génocide des Tutsi** ». Il est indiqué ; « *en relation avec la base de données développée par l'auteur, auprès duquel, incontestablement, les chercheurs ont contracté une dette documentaire qui pourrait être davantage exprimée.* » Cet auteur, en effet, « *aux conclusion tranchantes* » sans doute, appréciera.

De même Patrick de Saint-Exupéry lui aussi classé dans la catégorie des « *aux conclusions tranchantes et sans éviter pour certains les écueils du militantisme appliqué à la recherche de*

---

<sup>6</sup> « Rôle de la France au Rwanda : la realpolitik au détriment de l'Histoire ? », Jeune Afrique, 24 avril 2021, <https://www.jeuneafrique.com/1160161/politique/analyse-role-de-la-france-au-rwanda-la-realpolitik-au-detrimement-de-lhistoire/>

<sup>7</sup> « Le Génocide des Tutsi au Rwanda » sous la direction de Vincent Duclert, *Le genre humain*, Seuil, page 28-29

*la vérité* » sera sans doute fort satisfait de constater que sa série d'articles rétrospectifs parus en 1998 dans le Figaro et qui ont été si importants au point d'avoir en partie déclenché la constitution de la Mission d'information parlementaire sur le Rwanda, ne sont même pas mentionnés dans la note 7 page 28 qui donne exemples de « *journalistes et enquêteurs de terrain (qui) ont publié des sommes et des synthèses indispensables pour l'information du public* ».

Deux autres absents apprécieront également : Michel Sitbon qui dès 1998 publiait « *Un génocide sur la conscience* », dont les conclusions étaient sans doute trop « *tranchantes* » pour être dignes d'être citées.

Enfin, même Dominique Franche et sa lumineuse analyse des facteurs idéologiques inséminés par les Pères Blancs dans son ouvrage « *Généalogie du génocide rwandais* » publié en 2004, n'a droit à aucune mention... pas assez haut placé sans doute chez les universitaires, ou bien trop enlisé dans l'Histoire long terme. Il faut dire qu'en suivant l'analyse de cet auteur on serait amené à expliquer que Rwandais et dirigeants français ont été formater dangereusement par l'historiographie et l'idéologie des Pères Blancs et autres missionnaires. C'est sans doute en effet inutile à la compréhension du drame rwandais et prêterait le flanc à une critique de fond trop « *tranchante* » de toute la colonisation européenne, de sa phase missionnaire et de ses présumés racistes.

Par contre tous ceux qui ont organisé « *la riposte à ces publications* », les militants du négationnisme, et qui sont mentionnés dans la note 9 de la page 29, sont épargnés curieusement de toute critique négative. Ils ripostent, simplement, aux exagérations de ces militants de la première heure.

Puisqu'il ne s'agit plus que d'Histoire – et non plus une affaire politique et citoyenne, on peut accuser les *non historiens*, homologués par les pairs *vrais historiens* auto homologués, de n'être que de piètres « *militants* » tombant dans tous les écueils les empêchant de servir honnêtement la vérité. Pierre Vidal Naquet, qui se voyait lui « **Historien dans la cité** » apprécierait qu'on eût l'audace de nier sa qualité de chercheur en Histoire sous prétexte que sa dénonciation citoyenne de la torture en Algérie aurait pu l'amener à ne pas savoir éviter « *les écueils du militantisme* ».

Mais c'est bien ici précisément que le bât blesse. On veut nous faire croire, à renfort de logorrhée sur la nécessité de « *rechercher la vérité, rendre hommage aux victimes etc.* » qui s'empare d'un coup de tous ces bons historiens qui ont, pour certains d'entre eux attendu si longtemps, jusqu'au claquement de doigt du pouvoir qui les en autorisait, pour se pencher sur le drame rwandais, que l'affaire ne serait dès lors qu'historique et ne concernerait plus que la recherche universitaire. C'est nier d'entrée de jeu que la complicité des dirigeants français dans le génocide des Tutsi du Rwanda concerne d'abord et au premier chef tous les citoyens français, et les historiens, bien que dévoués entièrement et exclusivement à la recherche scientifique, n'en demeurent pas moins eux aussi des citoyens. D'autant que l'objet social de leur fonction est d'apporter le plus de vérité possible à la réflexion et au métier de citoyen.

Ce jeu du pouvoir qui tente d'opposer historiens et citoyens, recherche et politique, analyse et action est bien une arme au service de l'impunité des décideurs. Il semblerait cependant que le tranchant de cette lame commence à s'éroder.

Il convient pour comprendre cela d'un peu de recul. En avril 1994 était publié le numéro 144 de la Revue « *Autrement* » intitulé « *Oublier nos crimes* » avec sous-titres « *L'amnésie nationale : une spécificité française ?* » dirigée par Dimitri Nikolaïdis.

En couverture un détail du tableau de Goya le « *Tres de majo* » où un civil espagnol en chemise blanche lève les bras en croix devant la mitraille de soldats français qui l'abat.

En quatrième de couverture on pouvait lire :

*« Dans les consciences françaises, le crime contre l'humanité est une notion qu'on rattache à la nation allemande et à son passé nazis. Jamais la France des droits de l'homme et de la tradition démocratique n'aurait laissé commettre de telles crime en son nom ! Et pourtant, pour s'en tenir au XXe siècle, qui connaît l'existence des camps de concentration créée en 1939 par la République Française, qui a entendu parler de la répression de Madagascar 1947 et de ces dizaines de milliers de victimes, sans parler de l'Algérie avant 1954 ou de la ratonnade du 17 octobre 1961 à Paris ? Ces faits, comme tant d'autres, ne font pas partie de notre histoire officielle et ont été largement escamotés dans nos mémoires collectives.*

*Plus qu'à une exigence de vérité, ce livre veut répondre à une interrogation fondamentale sur notre identité française. Si le travail de la mémoire est, depuis 1949, consubstantiel à la démocratie allemande et à ses pratiques politiques, c'est parce que l'Allemagne a connu une rupture radicale, une véritable mutation identitaire, ce que ni la France, ni la société, ni l'État français n'ont jamais connu.*

*Depuis quelques années cependant, une mutation s'opère par défaut tandis que tombent un à un les anciens tabous. La liberté de parole retrouvée s'accompagne d'une inflation de témoignages. Plus riche, notre mémoire collective est aussi plus confuse : en détruisant le mythe national que nous contaient les manuels de notre enfance, elle entraîne du même coup une perte de sens qui laisse le champ libre aux falsificateurs de toutes sortes.*

*Se pencher sur un tel phénomène qui englobe l'histoire de France au moins depuis la Révolution, est pour nous un moyen de retrouver un peu de ce sens perdu, et de contribuer à substituer au vieux mythe républicain une authentique mémoire républicaine.*

*Parmi les auteurs Miguel Benassayag, Alain Brossat, Suzanne Citron, Alfred Grosser, Michael Jeismann, Benjamin Stora, Pierre Vidal-Naquet. »*

« *L'horreur qui nous prend au visage* »<sup>8</sup> est aussi là : au moment-même où paraissait, en avril 1994, un ouvrage d'historiens se posant la question des raisons de l'amnésie nationale au sujet des « crimes » de la France coloniale et néocoloniale, commençait concomitamment, la pire des complicités françaises dans le pire des crimes de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle. Et qu'il faudra encore, quatre ans pour que les députés de l'Assemblée nationale -qui auraient dû être les premiers à demander des comptes et au moment des faits les premiers à contrôler l'Exécutif, se penchent enfin sur la question grâce au choc provoqué par les articles d'un journaliste, Patrick de Saint-Exupéry, dans le Figaro (1998); 10 ans pour que l'auteur de ces lignes, professeur d'histoire en Lycée pourtant tout à fait conscient des crimes de la Françafrique, découvre sur le net l'étendue réelle de cette complicité (grâce à l'ouvrage de Michel Sitbon « Un génocide sur la conscience »); 20 ans pour qu'un historien averti comme Stéphane Audouin Rouzeau se sente pleinement concerné en tant qu'historien et citoyen; 27 ans pour qu'une commission d'historiens, mandatée par un Président de la république accepte de se pencher sur la question

---

<sup>8</sup> Le 10 mai 1994 le président François Mitterrand tentait déjà de s'exonérer de toute complicité de génocide sur les chaînes de télévision ; « *Nous ne sommes pas destinés à faire la guerre partout, même lorsque c'est l'horreur qui nous prend au visage* ». Dans l'avant-propos du Rapport de la Commission d'enquête citoyenne publié en 2005, était clairement exprimé ce qui nous motive encore : « *Mais une chose au moins est juste dans la vaticinations présidentielle : l'ampleur des complicités françaises aux côtés des concepteurs et organisateurs du génocide, est telle que, depuis, « l'horreur nous prend au visage ». Et elle prendra indistinctement au visage tous les Français, tant qu'il n'aura pas été possible, pour les rescapés, les parents des victimes, tous les êtres humains que le génocide de 1994 a bouleversés, de percevoir à la fois la réalité de ces complicités et les ruses par lesquelles un petit nombre de décideurs hexagonaux ont entraîné la France dans ce qui constitue l'une des pires ignominies de son histoire.* »

et reconnaisse ni plus ni moins que les faits; 30 ans pour que l'historien Vincent Duclert, qui a dirigé le travail de cette commission, visiblement traumatisé à son tour de ce qu'il a pu enfin découvrir, lui-même aveuglé par le précédant déni auquel il a participé de fait, (alors qu'il était spécialiste du génocide des Arméniens et qu'il aurait dû être le mieux averti de celui qui en 1994 se déroulait sous nos yeux), avoue dans son dernier ouvrage que finalement un historien est aussi un citoyen, et donc un militant de la vérité.

Ce décalage entre la vérification des faits, au-delà du mensonge organisé par les responsables, et l'accomplissement de ces mêmes faits, n'explique-t-il pas que tout recommence à chaque fois ? La fonction des historiens n'est-elle que de constater les dégâts bien après coup, et en aucun cas de pouvoir participer efficacement à leur prévention ? D'autant que nous le savons, les manuels scolaires connaissent le même scandaleux décalage.

En d'autres termes, l'enseignement de l'Histoire, toujours trop tardif, n'est-il point inopérant, inapte à prévenir de nouveaux massacres ou génocides et à combattre les sirènes négationnistes si promptes à parfaire le crime ?

C'est sans doute à cette question que semble répondre Vincent Duclert : dans son dernier ouvrage « « La France face au génocide des Tutsi. Le grand scandale de la V<sup>e</sup> République » » : *« Le devoir des chercheurs et des historiens, quels que soient les risques, est d'aller jusqu'au bout de la connaissance, des faits du passé, pour comprendre de telles catastrophes et permettre qu'elles ne se répètent pas. La démarche historique n'est ni la caution des impuissances à connaître, ni la contemplation du moi de l'historien. Elle doit s'interroger sur ses faiblesses, non pour se contempler indéfiniment, mais pour repartir vers des œuvres de connaissances sur le monde et les sociétés. Il y a un devoir d'agir lorsqu'on est historien, qui exige de mobiliser tous les savoirs et l'énergie nécessaire pour comprendre jusqu'à l'impensable. Se dépendre, en d'autres termes de tout ce que l'on a appris, se plonger dans les archives et la recherche, sans complaisance, ni pour soi, ni pour l'université.*

*Ce devoir se fonde sur une éthique, des savoirs humains et de la morale pratique, inscrite dans la démarche historique. S'il n'est pas toujours partagé, du moins, caractérise-t-il des femmes et des hommes déterminés à faire connaître la vérité sur les crimes des génocides, une forme de combat, qui n'a pas fini de s'accomplir dans le monde, face aux génocidaires qui n'auront aucun répit, sans renoncement pour la vérité. »*

*Paris, le 7 avril 2021–26 novembre 2023.<sup>9</sup>*

Évolution intéressante, car en à peine huit mois le ton a bien changé entre celui de l'ouvrage collectif qu'il a dirigé et qui paraissait en mars 2023, et celui qu'on vient de lire dans ce dernier ouvrage dont il est le seul auteur. En effet, ceux qui menaient « *des enquêtes et études aux conclusions tranchantes* » et qui n'avaient pas su « *éviter les écueils du militantisme appliqué à la recherche de la vérité* » sont passés du statut de « militants » plus ou moins méprisables, à celui de « *femmes et d'hommes déterminés à faire connaître la vérité sur les crimes des génocides* » mus par « *un devoir d'agir* » lui-même fondé « *sur une éthique, des savoirs humains et de la morale pratique, inscrite dans la démarche historique* ». Merci à eux en effet qui ont brisé « *le mur du déni* » et qui sans cela auraient laissé les politiques se vautrer dans le mensonge et le déshonneur.

---

<sup>9</sup> Vincent Duclert, « La France face au génocide des Tutsi », Tallandier, 2024, Épilogue page 504

## La courte vue contre le long terme.

Curieusement, ces historiens-là qui prétendent donner leçon aux amateurs tous plus ou moins militants semblent très peu préoccupés du moyen et long terme, pourtant si essentiels à la compréhension de l'Histoire. « *La Commission n'a pas eu l'occasion de situer son enquête dans le cadre de la politique africaine de la France* » remarque de façon fort respectueuse mais judicieuse Rafaëlle Maison<sup>10</sup>. Manque de temps sans doute. Mais déjà la « Commission d'information de l'Assemblée Nationale » s'était vu imposer une limite dans la remontée du temps. Pourquoi ? L'Élysée a chargé cette Commission d'historiens d'enquêter sur l'engagement de la France au Rwanda en soutien au régime hutu entre 1990 et 1994. Là aussi pourquoi ne pas remonter avant 1990 ? Macron dans son discours du 27 mai 2021 à Kigali, enfonce le clou. Il prétend que notre pays se serait engagé au Rwanda « *dès 1990 dans un conflit dans lequel elle n'avait aucune antériorité* »<sup>11</sup>. Affirmation totalement fautive et qui révèle encore le degré de méconnaissance du sujet, même dans les hautes sphères du pouvoir et des rédacteurs de discours. À moins que ce ne soit plus de la duplicité que de l'ignorance, confinant à propos d'un sujet pareil et de la part de hauts fonctionnaires, à une sorte de profanation obscène. Les sources prouvent que le Rwanda et son histoire conflictuelle sont entrés dans les visées françaises depuis au moins son indépendance.

Monsieur Vincent Duclert le souligne dans son dernier ouvrage. « *Le rapport de la commission de recherche n'aborde qu'incidemment la période antérieure à l'engagement français de 1990, faute d'un accès aux sources archivistiques d'une période sur laquelle elle n'était pas mandatée (...) Le rapport de la mission d'information parlementaire de 1998 s'intéresse aux événements qui précèdent l'intervention militaire française du 4 octobre 1990. Mais il tend à déconnecter la compréhension de cette période de la suivante. (...) Il est donc nécessaire de revenir à un état des faits le plus solide et documenté possible sur la période, 1962–1990.* »<sup>12</sup>

Mais de fait, pratiquement aucune page de son ouvrage ne traite de la période d'avant 1982. Pourquoi une telle frilosité ?

Le « long et moyen terme » en Histoire est une nécessité absolue à toute recherche et analyse historique sérieuse. C'est ce qu'on apprend en premier lieu dans toutes les Universités de France. On ne peut comprendre la propension qu'ont les élites politiques de notre pays à s'engager dans des sales coups en Afrique que si on prend en compte les origines de cette politique. Cela met donc en question, pour la simple analyse des faits menant au drame rwandais et à la responsabilité de la France dans ce « cœur des ténèbres », toute la politique coloniale et néo-colonialiste de notre pays « civilisateur ». Il s'agit tout simplement de la nécessaire contextualisation et mise en perspective indispensables à toute recherche historique sérieuse. Et concernant le Rwanda on doit remonter au moins au « complexe de Fachoda » dont certaines sources révèlent tant la pérennité jusqu'à nos jours, en particulier dans l'esprit de Mitterrand et ses conseillers.

C'est en effet le contenu du propos présidentiels lors de la réunion de crise consacrée au Rwanda à l'Élysée :

---

<sup>10</sup> Rafaëlle Maison « Une lecture du rapport Duclert », in « Le Génocide des Tutsi au Rwanda » sous la direction de Vincent Duclert, Le genre humain, Seuil, page 236

<sup>11</sup> Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur le génocide perpétré contre les Tutsis au Rwanda en 1994, à Kigali le 27 mai 2021. <https://www.vie-publique.fr/discours/280121-emmanuel-macron-27052021-genocide-rwandais>

<sup>12</sup> Vincent Duclert, « La France face au génocide des Tutsi au Rwanda », Tallandier, 2024, page 49

« La nature du conflit est indiscernable, le rôle de l'Ouganda est équivoque. Les tutsi Ougandais se déplacent pour conquérir le Rwanda, c'est inquiétant. J'aimerais que nous fassions des représentations à l'Ouganda. On n'a pas intérêt que le front du Rwanda cède. S'il s'agit de luttes tribales on ne dit rien ; s'il s'agit d'une agression il faut s'interposer et délivrer les Français retenus pas les Tutsi. J'ai eu un entretien téléphonique avec le président Habyarimana [...] On ne peut pas limiter notre présence. Nous sommes à la limite du front anglophone. Il ne faut pas que l'Ouganda se permette tout et n'importe quoi. Il faut le dire au président Museveni ; il n'est pas normal que la minorité tutsie veuille imposer sa loi à la majorité »<sup>13</sup>.

Même idée reprise dans une interview donnée au Figaro, :

« Certaines campagnes anglo-saxonnes s'inscrivent dans une continuité historique vieillissante. Ce qui reste du Colonial Office n'a jamais cessé d'adopter à l'égard de la politique française en Afrique et au Levant une attitude d'extrême méfiance et de compétition »

À mettre en relation avec ce qu'écrivait François Mitterrand 37 ans plus tôt. En 1957, suite à son court passage au Ministère de la France d'outre-mer<sup>14</sup>, Mitterrand s'exprimait ainsi :

« En Afrique, l'Angleterre se comporte souvent comme si la dispute stérile de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle avait conservé son actualité. Elle envoie encore Kitchener à Fachoda pour en chasser Marchand. On la rencontre à l'origine de nos difficultés togolaises et elle anime la concurrence qui maintenant oppose l'Afrique occidentale de formation anglaise à l'Afrique occidentale de formation française ... Nous n'avons pas d'ami outremer mais des concurrents subtils et des ennemis opiniâtres. »<sup>15</sup>

Or l'Afrique, pour Mitterrand qui voulait à l'époque se libérer du borbier indochinois, a toujours représenté l'avenir de la France. En 1952 n'écrivait-il pas : « La France du XXI<sup>ème</sup> siècle sera africaine ou ne sera pas. Au lieu de s'épuiser dans les combats de l'Asie, la France de notre temps n'aurait-elle pas dû implanter ses hommes et ses capitaux dans cet immense empire qui le prolonge jusqu'au Congo ? » C'est ce qu'il tenta de faire quarante-deux ans plus tard avec le succès humain que l'on sait ! ...

En réalité s'il s'avère que cette vision mitterrandienne du monde n'est pas nouvelle. Elle correspond en fait à la perception qu'a eu toute la classe politique et diplomatique française de l'époque.

Dès 1962, une note du Quai d'Orsay précise que « ces deux pays [le Rwanda et le Burundi] revêtent pour la France une importance particulière du fait qu'ils sont francophones, et en raison des convoitises plus ou moins avouées dont ils sont l'objet de la part des pays voisins de

---

<sup>13</sup> Verbatim de la réunion tenue le mercredi 23 janvier 1991 à 18h00 au Palais de l'Élysée, Arch. F. Mitterrand.

<sup>14</sup> « La première véritable rencontre, à notre connaissance, de F. Mitterrand avec l'Afrique, consiste en un voyage effectué en 1946. Il y retournera régulièrement par la suite. Les années 50 sont celles de l'approfondissement de la relation, que ce soit en tant que ministre ou écrivain. F. Mitterrand est en charge du ministère de la France d'outre-mer du 13 juillet 1950 au 11 juillet 1951. Malgré la faible durée, cette année est, pour lui, capitale. Il peut agir en homme d'État. « Mon passage au ministère de la France d'outre-mer est l'expérience majeure de ma vie politique dont elle a commandé l'évolution », écrit-il en 1969 (F. Mitterrand, Politique, Paris, Fayard, 1977, p. 53.)

Philippe Marchésin Mitterrand l'Africain, in Politique africaine, N°58 : « Mitterrand et l'Afrique », juin 1995 page 3

<sup>15</sup> Mitterrand François, Présence française et abandon, Paris, Plon, 1957. pp. 225 et 227. Cité dans Philippe Marchésin Mitterrand l'Africain, in Politique africaine, N°58 : « Mitterrand et l'Afrique », juin 1995 page 10

*langue anglaise, l'Ouganda et surtout le Tanganyika [la Tanzanie future]. [ ... ] Notre intérêt est évidemment que le Rwanda et le Burundi demeurent dans le monde africain de langue française »<sup>16</sup>*

Remarquable continuité de pensée geostratégique ! Cette option restera le principe directeur de toute la politique française au Rwanda de De Gaulle à Mitterrand. Un rapport du ministère des Affaires étrangères du 2 janvier 1963 la confirme clairement:

*« Situé à la charnière entre l'Afrique francophone et l'Afrique orientale d'expression anglaise, le Rwanda peut, dans les années à venir, contribuer efficacement au développement de l'influence française. De par sa situation géographique, il est en mesure de jeter un pont entre Madagascar et l'Afrique d'expression française. En outre, sa croissance démographique et la nécessaire émigration qui en résulte peut en faire un instrument non négligeable de pénétration culturelle dans les pays voisins de langue anglaise: l'Ouganda, le Kenya et le Tanganyika [actuelle Tanzanie]. »<sup>17</sup>*

Comment comprendre « l'erreur » reconnue par Sarkozy ou la « cécité volontaire » proposée à Macron par la Commission Duclert sans les relier à cette tendance lourde de la politique française en direction du Rwanda ? En réalité, c'est l'obsession de cette tendance lourde de l'Histoire de cette France en guerre permanente depuis toujours contre la « perfide Albion » qui a aveuglé à ce point nos dirigeants. Sans parler du formatage ethniciste et raciste de leurs esprits peu éclairés qui, malgré toute la documentation sérieuse disponible sur la société rwandaise, en sont restés aux schémas racistes hérités des Belges et des Pères Blancs français, présents depuis 1900 au Rwanda<sup>18</sup>. D'autant que ces prêtres catholiques s'opposaient féroce­ment, dans leur œuvre missionnaire, aux protestants soupçonnés de favoriser l'influence anglo-saxonne.

Mitterrand gardera cette vision jusqu'à la fin de sa vie, même après le génocide des Tutsi du Rwanda dont il vient de se rendre objectivement complice, mais qui ne l'empêche pas d'avouer à son biographe et ami en 1997 : « *La France ne le sait pas, mais nous sommes en guerre avec l'Amérique. Oui, une guerre permanente, une guerre vitale, une guerre économique, une guerre sans mort apparemment. Oui, ils sont très durs les Américains, ils sont voraces, ils veulent un pouvoir sans partage sur le monde. C'est une guerre inconnue, une guerre permanente, sans mort apparemment et pourtant une guerre à mort.* »<sup>19</sup>

---

<sup>16</sup> Note pour la Direction générale des affaires culturelles et techniques (DGACT) du ministère de la Coopération, 13 mars 1962

<sup>17</sup> Rapport de mission de Bertrand Dufourcq, qui exercera les fonctions de secrétaire général du Quai d'Orsay entre 1993 et 1998. Cité par Olivier Thimonier, « Aux sources de la coopération franco-rwandaises », art. cité, p. 16.

<sup>18</sup> En particulier, Monseigneur Classe pour qui les Tutsi de race hamitique et originaires de l'Égypte, avaient conquis les Hutu de race Bantou depuis trois cents ou trois cents cinquante ans. Il disait d'eux : « *Les Batutsi ont pour eux le savoir-faire, le tact, des manières, que n'ont pas les Bahutu plus frustrés et plus timides. Ils ont encore le sens réel du commandement, qui se remarque même chez des enfants de 14 ou 15 ans. Le Muhutu lui, est travailleur, plutôt tenace, mais moins dégrossi.* »

On retrouve dans cet extrait la vieille idée aristotélicienne qui était normale pour la plupart des prêtres : le sens du commandement se transmet par le sang, il est typique de la pensée raciste, qui suppose l'hérédité à la fois physique et morale.

Dominique Franche, *Généalogie du génocide rwandais*, Tribord, 2004, p. 36

<sup>19</sup> « *Le Dernier Mitterrand* » Plon, 1997 ; est un récit et témoignage écrit par l'écrivain et journaliste au Nouvel Observateur [Georges-Marc Benamou](#) au sujet de [François Mitterrand](#), dont il a été l'un des derniers intimes

Une guerre « *sans mort apparemment* » répété deux fois, ce qui confirme si s'était nécessaire, que pour le Président socialiste de la République, le million de morts génocidés au Rwanda ne compte pas : lorsqu'on dirige un grand pays, on ne s'embarrasse pas l'esprit de quelques dégâts collatéraux. Et c'est semble-t-il cette abominable hauteur de vue de l'esprit national, qui, tabou aidant, peuple l'inconscient de toute notre classe politique.

### Résultat : des « politiques » non conséquents.

Ce qui est assez extraordinaire, à vrai dire, c'est que devant l'évidence de la responsabilité de la France, de ses dirigeants de l'époque, et de toute la classe politique qui a accompagné ou laissé faire cette politique (alors qu'ils étaient élus pour contrôler cette politique, sinon à quoi sert un député ?) aucun parti, ni aucun de ces mêmes hommes et femmes appartenant à cette caste politique n'ont eu et encore moins exprimé la seule réaction qui eût été conforme à un pays démocratique comme se prétend être le nôtre, c'est-à-dire demander des comptes et réfléchir sérieusement à la réforme nécessaire du fonctionnement de la V<sup>ème</sup> République, qui s'est traduit par un tel criminel « dysfonctionnement ». Cette absence totale de réaction « politique » de la caste qui pourtant en vit s'explique simplement : puisque l'affaire appartient maintenant et exclusivement à l'Histoire, et à l'occasion à son enseignement, elle ne se sent plus concernée.

Et pourtant, puisque les historiens ont, en toute objectivité, démontré, sources à l'appui, et après 27 ans de déni organisé<sup>20</sup>, que les dirigeants français de l'époque portaient « *une lourde responsabilité* » dans le génocide des Tutsi du Rwanda de 1994<sup>21</sup>, ne serait-il pas de la première exigence démocratique que le dossier soit de nouveau présenté à l'Assemblée Nationale, que la « Commission d'information » de 1998 soit complétée sur le champ d'une nouvelle « Commission d'enquête parlementaire » qui puisse aller jusqu'au bout, à la lumière du « rapport Duclert » de la mise en accusation « politique » de ces responsabilités ? Politique en effet, et non plus « historienne » ou « juridique, car il s'agit de **comprendre comment un état démocratique, censé mener une politique dans l'intérêt du peuple, finit par entacher l'honneur et la mémoire de ce même peuple, en le rendant par leur décisions catastrophiques, criminelles et sans contrôle, objectivement complice d'un génocide.**

Le peuple qui subit cette ignominie a le droit non seulement à la vérité - elle est en partie confirmée par le rapport Duclert, suite, faut-il le préciser, au travail d'enquête de femmes et d'hommes faisant leur métier de citoyen(ne)s conséquents, mais aussi à ce que les coupables soient dénoncés **politiquement** – le peuple avait-il donné ce mandat néocolonial à ces élus ?

---

<sup>20</sup> Déni reconnu par Macron dans son discours « *Mais la France a un rôle, une histoire et une responsabilité politique au Rwanda. Elle a un devoir : celui de regarder l'histoire en face et de reconnaître la part de souffrance qu'elle a infligée au peuple rwandais en faisant trop longtemps prévaloir le silence sur l'examen de la vérité.* » in Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur le génocide perpétré contre les Tutsis au Rwanda en 1994, à Kigali le 27 mai 2021. <https://www.vie-publique.fr/discours/280121-emmanuel-macron-27052021-genocide-rwandais>

<sup>21</sup> Monsieur Duclert reconnaissait dans son interview donné à Jeune Afrique <https://www.jeuneafrique.com/1149023/politique/vincent-duclert-au-rwanda-la-france-a-ecarte-la-realite/> « *Si Hubert Védrine veut considérer, sur la base de notre rapport, que la France est exonérée de toute responsabilité, il me semble que son jugement ne correspond pas aux responsabilités accablantes que nous établissons. La politique française au Rwanda a contribué à la mise en place d'un processus génocidaire sans même que les autorités françaises ne le comprennent, sans qu'elles le veuillent. Et ça, il faut le reconnaître aussi.* »

... Non, car dans le programme électoral de l'Union de la Gauche et de Mitterrand, était clairement indiqué la volonté de sortir de ce système France-africain criminel. Les citoyens ne sont-ils pas en droit, face au fait que de telles options monstrueuses et contraire aux promesses électorales aient pu être choisies, de réclamer qu'un débat, une réflexion commune soit organisée autour de mesures « politiques », « constitutionnelles » pour que cela ne se reproduise plus. Et cela passe nécessairement par le renforcement d'un contrôle démocratique qui doit s'exercer sur les décideurs. Sans quoi la « bête immonde » bougera encore. Car, le dit très bien Jacques Morel « *L'impossibilité pour un citoyen de prendre connaissance des décisions prises en son nom assure la pérennisation d'un État criminel qu'il est impossible de réformer. Ce n'est pas un historien trié sur le volet et autorisé à consulter certaines archives, qui pourra changer des pratiques politiques honteuses en découvrant 50 ans, ou 100 ans ou plus après les faits, que l'État français est responsable d'une guerre ou de massacres de centaines de milliers d'êtres humains* »<sup>22</sup>

Que les citoyens français prennent enfin la mesure des dégâts que Védrine, Mitterrand et compagnie ont fait à l'image de la France qu'on aime, celles des droits de l'homme, de la fraternité, et non celle du néocolonialisme criminel et du mépris raciste. De nombreuses sources historiques prouvent que les dirigeants français de l'époque étaient au courant de ce qui se tramait, d'autant que l'armée française avait encadré l'armée pré-génocidaire, que le gouvernement génocidaire a été formé dans l'ambassade de France à Kigali; contrairement à ce que prétend le rapport Duclert, les sources historiques sont nombreuses à prouver qu'il n'y a pas eu d'aveuglement ou autre "*cécité volontaire*", mais que ces dirigeants considéraient (c'est la *real politik* chère à Védrine) qu'un dégât collatéral, même de cette ampleur -ampleur qu'on ne s'est même pas donné la peine d'évaluer sur le moment, était nécessaire au maintien de l'influence de la France dans la région. Tout montre en effet que les décideurs et leurs nombreux conseillers prétendus experts étaient conscients du danger qu'un génocide était possible, plus que probable et même souhaité par certains de « nos alliés »<sup>23</sup>. Or le fait de reléguer cette éventualité catastrophique au second plan, derrière la nécessité de soutenir ces mêmes alliés pré-génocidaires - car incitant clairement au génocide, et de les soutenir jusqu'au bout, avant, pendant et après le génocide, afin de maintenir « *notre crédibilité sur le continent* » africain, s'apparente à ce que les psychanalystes appellent un refoulement. « Je sais que ce que je suis en train de faire risque de prêter le flanc à une monstruosité, mais je m'arrange pour relayer dans mon inconscient tout ce qui pourrait faire que cette éventualité devienne réalité ». Voilà comment on en arrive à cette « *cécité volontaire* ». Et pour tous les nationalistes de droite et malheureusement de gauche, la concurrence anglo-saxonne justifie leur effacement de sens critique sur les crimes de leur propre pays. Être vraiment « français » n'est-ce point mettre d'abord les principes de la République avant les intérêts géopolitiques de son propre pays ? Aucun intérêt ne justifie qu'un enfant innocent soit sacrifié sur l'autel de la gloire nationale. "*Si je savais quelque chose utile à ma famille et qui ne le fût pas à ma patrie, je chercherais à l'oublier. Si je savais quelque chose utile à ma patrie, et qui fût préjudiciable à l'Europe, ou*

---

<sup>22</sup> Jacques Morel, « La France au cœur du génocide des Tutsi », page 1265

<sup>23</sup> Paul Dijoud, directeur des Affaires africaines et malgaches au ministère des Affaires étrangères rencontre Paul Kagame, général du FPR, en janvier 1991, dans des circonstances très curieuses et le prévient : « *Si vous n'arrêtez pas le combat, si vous vous emparez du pays, vous ne retrouverez pas vos frères et vos familles, parce que tous auront été massacrés !* » Le 22 janvier 1992, l'ambassadeur Georges Martres et l'attaché de défense Bernard Cussac envoient un télégramme diplomatique où ils mentionnent que « *le ministre de l'intérieur rwandais a décidé... d'armer la population de la zone frontalière* » le télégramme fait état de « *milices d'autodéfense* ». Pouvait-il ignorer que ces milices fanatisées par la radio de Milles collines se préparaient au pire ?

*bien qui fût utile à l'Europe et préjudiciable au genre humain, je le regarderais comme un crime*" disait Montesquieu. Les vraies valeurs françaises ne sont pas à l'extrême droite ou chez les tenants de la real politik à la Védrine mais dans les Lumières qui ne trichent pas sur nos propres responsabilités et qui nous obligent à nous élever vers plus de conscience éthique et politique et donc de "civilisation". Le travail des historiens est nécessaire bien sûr, mais il est bien plutôt un moyen qu'une fin. Il est au service de cette exigence d'élévation politique au sens noble du terme. Au contraire de ces manuels scolaires qui ont formaté les jeunes français dans le négationnisme ce qui peut malheureusement préparer à de futurs « aveuglements ».

Soyons juste : une seule expression « politique » semble vouloir aller au fond du problème, celle du collectif Afrique du PCF. « *La responsabilité de la France en 1994 est la conséquence directe d'une organisation dangereuse de nos institutions, qui fondamentalement n'a pas beaucoup évolué depuis. Un petit cénacle politique et militaire décide de la politique africaine, loin du peuple et de ses représentants à qui l'on sert une histoire enjolivée et déformée.* »<sup>24</sup>

Mais curieusement, à ma connaissance, cette position et analyse assez clairvoyante du Rapport Duclert - qui évite cependant le terme de « complicité, n'a pas été suivie d'une demande officielle de députés de ce groupe de création d'une nouvelle Commission d'enquête parlementaire. Pas plus la reconnaissance du bout des lèvres par Mélenchon des « *responsabilités de la France* » après 30 ans de déni.<sup>25</sup> Pourquoi ? Des calculs politiques empêcheraient-ils d'être conséquent politiquement ? Une réelle enquête parlementaire, prolongeant le travail de la Mission d'information parlementaire de 1998 sur le sujet, se justifierait pourtant amplement à la lumière des conclusions du Rapport Duclert. Une réflexion collective visant à refondre nos institutions semble absolument nécessaire pour éviter qu'à l'avenir de tels dysfonctionnements aient des conséquences si dramatiques pour les peuples d'Afrique et notre honneur de citoyens français.

Alors pourquoi tant de silence et d'immobilisme de la caste politique dans son ensemble et d'une très large partie du monde médiatique qui lui est souvent affiliée ?

« Complicité » tel est le mot magique. Puisque, malgré toutes les informations qui, dans le rapport Duclert, démontrent la réalité de cette accusation, tout le monde bien-pensant – c'est-à-dire pensant à préserver coûte que coûte l'image éternelle et sacrée de la France pays des droits de l'Homme, est d'avis de préciser qu'il n'y a justement pas « complicité » puisqu'on ne peut en aucun cas en prouver « l'intention ». Donc s'il n'y a pas de « complicité », pas de

---

<sup>24</sup> « *Enfin, ce que dit en creux le rapport Duclert, c'est le fonctionnement même de la Françafrique, pris dans un exemple extrême. Et il démontre que c'est bien l'architecture de la Ve République qui porte la responsabilité de cette dérive : mise à l'écart de fonctionnaires civils et militaires qui alertaient sur la situation, possibilité pour le Président de la République de déclencher une intervention militaire sans l'aval du Parlement, ou encore mise en place de cellules intouchables qui donnent des ordres en outrepassant hiérarchies civiles et militaires ont mis en place la défaillance des schémas de décision.* » Contribution du collectif Afrique du PCF publié le 01/06/2021

<https://www.pcf.fr/commission-duclert-rwanda-contribution-du-collectif-afrique-du-pcf>

<sup>25</sup> « *Nous partageons la formulation du président français* » quand il dit notamment qu'« *en ignorant les alertes des plus lucides observateurs la France endossait alors une responsabilité accablante* » dans le génocide, ont écrit sur Facebook M. Mélenchon, candidat à l'Élysée, et le député LFI Bastien Lachaud, qui demandent, en outre, que « *les responsables notoires du génocide des Tutsi qui vivent encore en France soient jugés pour leurs crimes* » et une « *prolongation de l'enquête sur les criminels qui ont abattu l'avion* » transportant les anciens présidents du Rwanda, Juvénal Habyarimana, et du Burundi, Cyprien Ntaryamira. « *Admettre les responsabilités du gouvernement français de l'époque au Rwanda est une chose très importante. Tirer les leçons pour l'avenir dans nos relations avec l'Afrique en est une autre qui l'est tout autant* », soulignent les deux élus « insoumis ».

risque judiciaire, et en conséquence le « politique » s'en lave les mains. Fuite de ses responsabilités à bon compte.

C'est oublier que ce débat jésuitique sur l'intention est tranché depuis longtemps. « *Si l'élément mental suppose pour le complice qu'il ait conscience, au moment où il agit, du concours qu'il apporte dans la réalisation du crime de génocide, le dolus specialis n'est en revanche pas requis. Ainsi, il n'est pas nécessaire que le complice partage le dol spécial de l'auteur principal, soit l'intention de détruire le groupe. Il suffit qu'il sache que son acte de soutien aide l'auteur principal à la commission d'un génocide* »<sup>26</sup>

Déjà, constater un génocide et décider de ne pas s'y opposer c'est se mettre en infraction vis-à-vis de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dont la France est signataire. Or, la France est complice car elle est coupable de « non-assistance à personnes en danger » mais aussi « d'assistance à personnes en train de commettre un génocide » ...

### **S'en tenir à des vœux pieux**

Si l'on ne s'attaque pas à l'origine politique et constitutionnelle de cette perversion de notre démocratie qui a amené un peuple souverain à endosser devant l'Histoire une responsabilité grave dans un génocide d'un million de personnes, on n'en reste finalement qu'à des vœux pieux, et on devient à son tour complice d'une éventuelle récidive du crime.

Ainsi, Monsieur Duclert propose entre autres comme « solutions » en réponse à une question sur « *les leçons à tirer de cette tragédie et de ses suites* » toute une série de vœux pieux

---

<sup>26</sup> KOLB R., Droit international pénal, Helbing Liechtenhahn/Bruylant, Bâle/Bruxelles, 2008, ad note 3, p. 89.

- Que la décision politique puisse reposer sur **une volonté (vœu pieux)** de connaissance critique de son champ d'application et de la prévision de ses conséquences, et qu'elle **ne s'écarte ni de cette exigence intellectuelle vœu pieux** ni de la régularité de l'action publique.
- Que l'engagement de l'État soit **questionné vœu pieux** au sein des services, des cabinets, comme par **des instances de contrôle ou de veille (lesquelles)** qui ne soient pas marginalisées ou vidées de leur substance comme le furent celles de 1990-1994, face à l'extrême puissance de l'Élysée – un temps modifiée par la phase de cohabitation avec le gouvernement d'Edouard Balladur.
- Que des règles éthiques et des objectifs clairs **soient définis (par qui ?)** avant la mise en œuvre des politiques plutôt que de se voir soumettre aux engrenages de mécanismes autoritaires quand surgissent les crises, annihilant à ce moment toute possibilité d'autres politiques.<sup>27</sup>

Tout cela ne sont que des vœux pieux et ne pose pas la question essentielle ; qu'est-ce qui peut empêcher des dirigeants et décideurs politiques de placer à chaque fois en tête de leurs priorités, « les intérêts supérieurs de la nation » ou ce qu'ils auront jugé comme tel (car était-il vraiment conforme à ces intérêts que d'opter pour une politique qui risquait à ce point de salir l'image de la France et de pousser à terme le Rwanda dans l'escarcelle du Commonwealth ?) devant la défense, pourtant revendiqués comme sacrée par ces mêmes élites politiques, des droits humains les plus élémentaires, dont le droit à la vie ? Si on en reste à des vœux pieux et si on s'en remet à d'hypothétiques « instances de contrôle ou de veille » non précisément définies et dénuées de toute « force exécutoire » qui obligerait ces décideurs à ne pas s'engager dans des options négligeant ces droits humains, on se méprend soi-même, on s'illusionne sur l'efficacité réelle d'un tel « garde-fou » qui ne reposerait que sur une confiance naïve en la raison et l'éthique des « éventuels fous » qui viendraient à être nommés ou élus (par une éventuelle majorité de « fous ») aux manettes dès lors incontrôlables du pouvoir d'État. On dit d'un État qu'il est un animal à sang froid. C'est bien de cette problématique qu'il s'agit dans ce que recouvre et tend à faire comprendre cette expression. L'Histoire a malheureusement produit déjà de nombreux cas où « la cécité volontaire », renforcée par la « banalité du mal » ont permis au sang de cet animal « irresponsable » d'être à tel point glacé que les droits humains sortaient même des limites de sa vision des choses : l'humanisme est tellement inutile et non-avenu dans l'esprit des tenants de la « real politik » qu'il peut perdre toute priorité dans les décisions. Il est donc de première nécessité si l'on veut vraiment « militer » (désolé d'utiliser ce verbe si a-scientifique par nature) pour le « **Plus jamais ça !** » de doter nos démocraties, et en particulier la française qui en manque cruellement, « d'instances de contrôle et de veille » clairement constituées et dotées de réels pouvoirs de « garde-fou ». Peut-on imaginer, par exemple, que, concernant la crise rwandaise, l'Élysée ait été alors contrôlé par un aéroport de spécialistes reconnus, comme Monsieur Jean-Pierre Chrétien ou Jean-Paul Gouteux, l'empêchant de s'engager dans une vision ethniciste du problème rwandais. Que des députés et des sénateurs éclairés par ces mêmes spécialistes aient pu empêcher le pouvoir exécutif, perverti par une grille de lecture ethniciste et fachodesque, de s'engager dans l'innommable et l'imprescriptible de « cette horreur qui prenait au visage ».

---

<sup>27</sup> Entretien avec Vincent Duclert sur le rapport de recherche remis au président de la République La France, le Rwanda et le génocide des Tutsi Octobre 2021

## Et la pédagogie dans tout ça ?

Il est clairement remarqué dans le Rapport Duclert que « *l'effort de connaissance n'a pas permis, par exemple, d'empêcher que se répète au Rwanda, cinquante ans après le génocide des Juifs d'Europe, un nouveau génocide, et en Europe même, des crimes de masse en ex-Yougoslavie dont certains ont été définis pénalement comme crimes de génocide. La question se pose alors, soit de l'insuffisance des savoirs fondamentaux sur ces objets, soit de l'insuffisance de leur pédagogie.* »

En effet, l'Éducation nationale devrait enseigner sans filtre comment la France s'est rendue objectivement complice de crime de génocide, pour aider et rendre possible cette même réflexion chez les élèves, les citoyens de demain.

Car quel meilleur « garde-fou » sur le long terme que l'éducation de la jeunesse et des futurs citoyens qui éliront ces décideurs et contrôleurs, dans la compréhension profonde des mécanismes idéologiques qui ont pu mener dans l'Histoire à perpétrer ce nouveau crime des crimes, annihilant le pourtant magnifique et nécessaire mot d'ordre « **Plus jamais ça !** ». Aussi, peut-on s'étonner du silence de Monsieur Duclert sur la dangerosité de nombreux manuels scolaires capables de diffuser cette même idéologie le plus librement possible. Pourtant un lanceur d'alerte avait très clairement ciblé cette tendance<sup>28</sup>. Il n'a jamais eu de réponse et le plus dérangeant reste que cette question cruciale du contenu des manuels scolaires sur ce sujet ne soit jamais évoquée.

Le formatage de la jeunesse française dans « l'amour de la patrie » serait-il prioritaire sur la vérité et le sens critique nécessaires au métier de citoyen ?

## Au fond, quel est l'enjeu ?

De ce point de vue, les défenseurs de la position française dans cette affaire, comme Vedrines ou Lanxade, sont beaucoup plus clairs. Car quel est le fond du problème ? Il y a en France encore un débat entre ceux qui absolvent -l'immense majorité « patriote », et ceux qui critiquent, voir condamnent – l'infime minorité des « anti-France », le colonialisme et son succédané néo-colonial. Lorsqu'une juge demande à Jacques Lanxade, : « *Pourquoi y a-t-il encore des débats aujourd'hui ?* il répond ; « *La France n'est pas sortie indemne de la fin de la colonisation. En France, beaucoup d'organisations et de partis ont affiché des positions contre la colonisation et la façon de décoloniser. Il y a un débat sur la Françafrique encore aujourd'hui. Ça touche à des ressorts profonds de la société, par exemple au Maghreb, il en est resté des effets qui ne sont pas évacués*<sup>29</sup> ». En effet, il y a là une belle lucidité qui explique l'extrême nervosité des débats que les Français ont parfois sur cette « ténébreuse affaire » de l'implication de leur pays dans le drame du Rwanda.

La politique coloniale ou néo-coloniale de la France n'aboutit pas toujours sur un génocide, heureusement. Mais quand même, sans tomber dans la « *repentance systématique* » que dénoncent les élites et les gardiens du temple, le bilan effectif, historique au sens où tous ces

---

<sup>28</sup> Voir « Le génocide des Tutsi du Rwanda dans les manuels scolaires français, de 1995 à 2014 » Jacques Schaff, <https://francegenocidetutsi.org/SchaffRwandaManuelsScolaires.html>

<sup>29</sup> Témoignage de l'amiral Jacques Lanxade lors du procès en diffamation intenté par Hubert Védrine contre Annie Faure, 21 avril 2023 <https://francegenocidetutsi.fr/fgtshow.php?num=32231>

faits sont confirmés scientifiquement, est particulièrement lourd. Il s'est traduit par une extermination de masse aux Antilles en particulier Saint-Domingue, lors du rétablissement de l'esclavage par Napoléon, une conquête de l'Algérie qui a fait près d'un million de morts, les deux guerres de décolonisation qui ont fait près de 500 000 morts chacune du côté des colonisés, sans oublier les centaines de milliers de morts des répressions à Madagascar, Cameroun et bien d'autres endroits où on prétendait y diffuser notre culture et « civilisation supérieure ». Certains d'ailleurs l'avaient bien vu : de retour d'un voyage d'enquête en Algérie, Tocqueville écrit que « nous faisons la guerre de façon beaucoup plus barbare que les Arabes eux-mêmes [...] c'est quant à présent de leur côté que se situe la civilisation. »<sup>30</sup>. Et on connaît les prévisions de Clémenceau à ce sujet, dénonçant sans appel ceux qui se prennent pour des « races supérieures » et qui vont « guerroyer contre (les races inférieures) et les convertissant de force aux bienfaits de la civilisation. » Il jugeait la volonté de colonisation comme « la proclamation de la primauté de la force sur le droit ; l'histoire de France depuis la Révolution est une vivante protestation contre cette inique prétention. »

Le travail des historiens sérieux a donné lieu à des débats acharnés entre tenants de la gloire coloniale et ceux qui la dénoncent. Mais il apparaît que deux Présidents de la République française ont récemment tiré des conclusions que certains pourraient dénommer de « tranchantes ». Ainsi Emmanuel Macron en visite en Algérie en août 2017 déclarait répondant à une question sur la colonisation : « C'est un crime. C'est un crime contre l'humanité, c'est une vraie barbarie et ça fait partie de ce passé que nous devons regarder en face, en présentant aussi nos excuses à l'égard de celles et ceux envers lesquels nous avons commis ces gestes. » Jacques Chirac, bien qu'il ait maintenu le système de la Françafrique durant son mandat reconnaissait en 2008, certes après avoir quitté le pouvoir, qu'on avait exploité et pillé l'Afrique pendant quatre siècles et de demi et que cela valait réparation, « de rendre aux Africains ce qu'on leur a pris »<sup>31</sup>.

Certes, ne soyons pas dupe de ces bien tardives -et cependant louables, reconnaissances de crimes et de pillages coloniaux par les dirigeants français. Elles procèdent de la même stratégie de récupération de la mise, de maintien et de réadaptation de l'influence économique et culturelle de la France, en particulier en Afrique. Avec cette même justification destinée à mettre tous les bons « patriotes » de leur côté, qui consiste à dire où sous-entendre habilement, que si nous laissons la place par un trop fort accès de « repentance systématique » suicidaire pour les intérêts français, la Chine, les Russes ou les Anglo-saxons prendront notre place pour sans doute piller et tuer pire que nous. Car le vrai enjeu est ici : la timide remise en cause du colonialisme et de son ombre néo-coloniale ne doit en aucun cas pour ces élites économico-politiques remettre en cause la défense de nos intérêts. Le crête est étroite. Mais comme le dit le personnage du film le Guépard, « Il faut que tout change pour que rien ne change ». Et en effet, malgré les quelques insignifiantes revendications de réformer le fonctionnement de notre République pour que telle ou telle « cellule Afrique » de l'Élysée ou tel ou tel conseiller

---

<sup>30</sup> Alexis de Tocqueville, *De la colonie en Algérie. 1847*, Éditions Complexe, 1988.

<sup>31</sup> « On oublie seulement une chose. C'est qu'une grande partie de l'argent qui est dans notre porte-monnaie vient précisément de l'exploitation, depuis des siècles, de l'Afrique. Pas uniquement. Mais beaucoup vient de l'exploitation de l'Afrique. Alors, il faut avoir un petit peu de bon sens. Je ne dis pas de générosité. De bon sens, de justice, pour rendre aux Africains, je dirais, ce qu'on leur a pris. D'autant que c'est nécessaire, si on veut éviter les pires convulsions ou difficultés, avec les conséquences politiques que ça comporte dans un proche avenir... » et puis : « Nous avons saigné l'Afrique pendant quatre siècles et demi, commença-t-il. Ensuite, nous avons pillé ses matières premières ; après, on a dit : 'Ils (les Africains) ne sont bons à rien.' Au nom de la religion, on a détruit leur culture et maintenant, comme il faut faire les choses avec plus d'élégance, on leur pique leurs cerveaux grâce aux bourses. Puis, on constate que la malheureuse Afrique n'est pas dans un état brillant, qu'elle ne génère pas d'élites. Après s'être enrichi à ses dépens, on lui donne des leçons »

déconnecté de la réalité de ces peuples « à exploiter » soient empêchés de nuire, strictement rien ne change. Et on s'étonne ensuite que le mot d'ordre « Plus jamais ça ! » soit si dramatiquement inopérant.

### **Les intérêts d'une caste et ses chiens de garde contre l'honneur de la France.**

Car les membres de la caste politique française se tiennent tous par la barbichette. Et de fait, de droite à gauche, pour la défense de notre gloire nationale, dont il faut absolument effacer les « tâches », on participe, pendant trente ans au déni de la complicité de notre pays dans le génocide des Tutsi du Rwanda, on soutient les falsifications d'un juge Bruguières, on insulte les seuls citoyens conséquents qui ont sauvé l'honneur de notre République en dénonçant cette complicité par leur travaux et enquêtes, qu'on taxe de « *militant(e)-s* » aux « *conclusions tranchantes* » et dont on nie sans preuve leur honnêteté dans « *recherche de la vérité* » puisque par surcroît ils ne seraient pas de « vrais historiens ». Et lorsqu'on ne peut plus masquer cette « *responsabilité* » française dans le génocide des Tutsi du Rwanda, alors on déforme la réalité en utilisant jusque dans les manuels scolaires la théorie du « double génocide », on enferme la question dans un cénacle d'Historiens pour la sortir de la sphère politique et citoyenne et donc s'éviter de rendre des comptes à la Nation, on invente un nouveau concept de « *cécité volontaire* » qui permet de dissoudre la complicité objective de notre pays dans des phrases de ce type : « *La France n'a pas compris que, en voulant faire obstacle à un conflit régional ou une guerre civile, elle restait de fait aux côtés d'un régime génocidaire* » alors que tout prouve, et le rapport Duclert le reconnaît enfin, que les autorités françaises savaient et comprenaient très bien le danger génocidaire que représentaient nos alliés politiques au Rwanda, favorisant même les plus radicaux d'entre eux, le CDR qui refusait les accords d'Arusha et incitait publiquement au génocide, et qu'elles le considéraient comme un possible dégât collatéral.

Rafaëlle Maison le précise bien ; la « *faillite de la France au Rwanda ne résulte probablement pas d'un « aveuglement », comme le suggère le rapport. Elle est faite de liens entre un pouvoir local meurtrier et une puissance impériale, qui admet ici le risque génocidaire et ne cesse son soutien lorsque les massacres s'aggravent. Elle participe en dernier lieu d'un « partage et repartage du monde » toujours à l'œuvre* »

« *Dernière défaite impériale* » comme semble prédire le rapport Duclert<sup>32</sup> ? ... Cela n'en prend malheureusement pas le chemin.

Curieusement, tous les dirigeants français de Sarkozy à Mélenchon, en passant par Raffarin à Macron, se précipitent de nos jours au Congo pour assurer l'avenir des intérêts français – la relance du nucléaire exigeant sans doute de nouvelles sources en uranium, et accuser en creux ou directement le Rwanda, dirigé par l'ennemi d'hier, Kagamé et le FPR, de nous mettre des bâtons dans les roues.

Ainsi, l'apôtre mitterrandien, Mélenchon reprend très exactement le logiciel de son maître, à savoir la prétendue défense de la « francophonie ». « *J'attends que la condamnation de la France, par la résolution que présentent mes collègues, fasse ressaisir le Rwanda. Le plus grand pays francophone du monde [la RDC, forte de 100 millions d'habitants] aspire à la paix et à organiser ses élections comme il l'entend* ». Et ainsi les députés LFI si discrets sur la complicité objective de la France dans le génocide des Tutsi ont clairement choisi leur camp, le même que celui choisi par Mitterrand lorsqu'il ne donnait pas l'ordre à l'armée française d'arrêter les génocidaires, qui pourtant aurait été conforme à la Convention sur les génocides signée par la France en 1948, mais au contraire permit de les sauver et exfiltrer au Congo, chez

---

<sup>32</sup> Rapport, conclusion, p.973

notre ami Mobutu. Le camp de « *la cécité volontaire* ». Leurs clameurs contre ce qu'ils appellent « le génocide » des Palestiniens de la bande de Gaza n'en révèlent que d'autant plus leur hypocrisie politique.

Ce monstre dont le ventre est sans doute encore fécond, masque sous couleur de culture et de civilisation les pires desseins. Que la caste politique dans son ensemble participe de cette dangereuse mascarade n'étonne pas. Elle est dans son rôle car elle s'est construite pour cela. Que les citoyennes et les citoyens de ce pays des Lumières aient le courage d'obtenir réparation pour les Rwandais et de retrouver lucidité et honneur pour eux-mêmes, tel est l'enjeu actuel.

### **Il n'y a pas « d'erreur » en Histoire : ce qui advient n'advient jamais « par hasard ».**

Laurent Larcher dans une interview sur TV5 en 2019 s'étonne. Il découvre suite à une enquête que : « *Les hommes (au pouvoir en 1994) n'ont absolument pas changé de point de vue. Cette permanence dans l'erreur est juste, à mon sens, stupéfiante* »<sup>33</sup>

Précisément, c'est cette constance qu'il conviendrait que les Historiens, s'ils faisaient vraiment acte d'Histoire et non d'extincteurs de feu, devraient analyser et expliquer. Monsieur Larcher insiste sur le fait que ce sont des « *hommes* » qui ont fait cette *erreur*. Soit, mais ces hommes ont été conditionnés, dans leur vision des choses qui aboutiront à des actes de complicité objective de génocide, par une éducation, une formation, une idéologie, un mode d'emploi étatique, qui s'inscrivent dans le long terme, -dimension que les chercheurs curieusement refusent de voir, et qui nécessitent d'être clarifiés pour pouvoir comprendre le fond des choses. « *Jean-Pierre Chrétien, rappelle Monsieur Duclert, confie à la revue Esprit sa lecture du rapport, insistant sur ce qu'il démontre de plus important à savoir « qu'une autre politique était possible au Rwanda, pour la France* »<sup>34</sup>. En effet, rien n'est strictement déterminé définitivement par le long terme, et que les hommes de pouvoir ont un certain « libre-arbitre » et bien sûr une responsabilité personnelle dans telle ou telle décision ou « *permanence dans l'erreur* ». Mais si celle-ci est si « *stupéfiante* », surtout venant d'hommes cultivés, comme se prétendent Messieurs Mitterrand ou Védrine, ce n'est pas en raison d'une sorte de « vice de forme » qui aurait entraîné un « *dysfonctionnement* » de leur esprit et des institutions qu'ils géraient. C'est que précisément, du point de vue de ces élites, leur politique n'est pas une « *erreur* ». Ou si elle l'est ce n'est qu'en surface, dans sa mise en forme, en acte, plus ou moins habile, mais non dans sa « *nature* », son « *ontologie* » pourrions-nous dire, sa raison d'être. Sinon pourquoi, oui pourquoi, serait-ce toujours la même « *erreur* » qui serait recommencée de façon « *stupéfiante* » alors « *qu'une autre politique aurait été possible pour la France* » ? Et là, seul le long terme nous apporte la réponse.

Avec un peu plus de recul historique, première vertu de l'Historien, il apparaît en effet très clairement que les pré-supposés, les déterminants, les lignes idéologiques sont toujours les mêmes dans la « *création* » de ces « *erreurs* ». Lorsque Napoléon lance une expédition catastrophique aux Antilles, à caractère déjà génocidaire à Saint-Domingue et à la Guadeloupe pour restaurer l'autorité et l'influence de la France dans cette région stratégique face à nos concurrents anglais avec comme objectif d'y rétablir l'esclavage, il fait cette « *erreur* ». Lui et son entourage, l'élite politique et économique de l'époque surestiment de façon raciste et méprisante leur capacité militaire à remettre facilement les chaînes aux ci-devant esclaves noirs, qui, à leur grande surprise et déconvenue, gagnèrent cette guerre. « *Erreur* » qu'il reconnaîtra à Sainte-Hélène, non pas dans le fait d'avoir voulu rétablir l'esclavage, ce dont il ne reparlera jamais, premier déni historique, mais dans le choix de ses alliés : il pense qu'il aurait dû utiliser

---

<sup>33</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=65HPV7k4cAk>

Laurent LARCHER : "La France est-elle complice du génocide rwandais ?"

<sup>34</sup> « *Le Génocide des Tutsi au Rwanda* » sous la direction de Vincent Duclert, Le genre humain, Seuil, page 33

Toussaint Louverture plutôt que de l'abattre, s'appuyer sur les « bons nègres » contre les « mulâtres », afin de maintenir l'influence française contre l'Angleterre. Puis, une fois que la France extorqua aux Haïtiens par la menace des indemnités pour les colons, cette première défaite napoléonienne passa pendant plus d'un siècle et demi aux oubliettes de l'Histoire. Deuxième déni et tabou. Contrairement aux Anglais qui surent tirer les enseignements de leur défaite lors de la guerre d'Indépendance des États-Unis, la France ne tirera aucun enseignement de ce fiasco et donc le réitérera en Indochine et en Algérie, avec cette même arrogance et mépris pour les peuples un temps sous sa domination. Même surestimation de ses forces à Diên Biên Phu et dans la guerre d'Algérie, qui, il était vrai, selon Mitterrand « était la France ». Même déni dans la reconnaissance de ses crimes coloniaux, dans l'utilisation de la torture contre les fellaghas. D'ailleurs le lien entre les méthodes de l'armée française en Algérie et son enseignement de cette trop fameuse technique de « la guerre révolutionnaire » aux Rwandais prouve bien que le fil n'a jamais été rompu de l'*habitus* colonial français.

Et toujours la même tendance à privilégier en dernière instance, les intérêts supérieurs de la nation sur le respect des droits humains et droits des peuples. Comme les autres puissances coloniales et impériales, pourrait-on dire, certes, mais la France a une particularité, celle de se présenter en permanence comme « le pays des droits de l'Homme », ce qui semble donner à ses dirigeants la permission de ne pas les respecter puisque nous sommes protégés par l'aura si positive que donne cette antériorité historique à notre pays dans le monde. Et de fait, même la gauche, quasiment dans son ensemble, marquée du coin originel et indélébile de sa geste glorieuse lors de la période révolutionnaire de la « Patrie en danger », sera résolument colonialiste. Son nationalisme s'est trouvé d'emblée comme magnifié et justifié par le fait que la France Républicaine, phare de l'Humanité, se devait d'apporter les idées des Lumières au monde entier. On connaît ce discours de Victor Hugo, du 18 mai 1879, archétype en effet de l'idéologie colonialiste de gauche<sup>35</sup>. Et même les Proudhon, Jean Jaurès et Léon Blum<sup>36</sup> défendrons ce patriotisme colonial arrogant et raciste.

Non, « la responsabilité » écrasante de la France dans le génocide des Tutsi du Rwanda, n'est pas une « erreur » ni le résultat d'une « cécité volontaire ». Elle s'inscrit au contraire totalement, dans tous ses aspects idéologiques, stratégiques, politiques, de cet *habitus* colonial français. Il en est même l'archétype dans ses conséquences dramatiques, la fabrication de son déni, sa réduction en un tabou, et son contournement par le viatique du débat historiographique. De ce fait, il devrait prendre la première place dans la réflexion de tous nos politiques et même de tous nos citoyens qui ne peuvent que pressentir qu'on ne peut devenir objectivement complice d'un tel génocide par simple « erreur » ou « aveuglement ». De même que la complicité de l'État français dans la Shoah s'inscrit dans la longue Histoire antisémite de la France de Philippe Auguste aux anti-Dreyfusards, l'enlissement progressif de la France dans les ténèbres rwandaises procède de la grande geste coloniale et néo-coloniale de la France, du rétablissement

---

<sup>35</sup> « Cette Afrique farouche n'a que deux aspects : peuplée, c'est la barbarie, déserte c'est la sauvagerie ! (...) Allez peuples, emparez-vous de cette terre, prenez-la ! À qui ? À personne ! Prenez cette terre à Dieu ; Dieu donne l'Afrique à l'Europe ! Prenez-la, non pour le canon, mais pour la charrue ; non pour le sabre, mais pour le commerce ; non pour la bataille mais pour l'industrie (applaudissements prolongés). Versez votre trop-plein dans cette Afrique, et du même coup résolvez vos questions sociales, changez vos prolétaires en propriétaires ! Faites des routes, faites des ports, faites des villes ! Croissez, cultivez, colonisez, multipliez, et que sur cette terre de plus en plus dégagée des prêtres et des princes, l'Esprit divin s'affirme par la paix et l'Esprit humain par la liberté (applaudissements enthousiastes...) » Victor Hugo, Discours prononcé le 18 mai 1879 au Banquet commémoratif de l'abolition de l'esclavage, en présence de Victor Schœlcher.

<sup>36</sup> « Nous admettons le droit et même le devoir des races supérieures d'attirer à elles celles qui ne sont pas parvenues au même degré de culture, et de les appeler aux progrès réalisés grâce aux efforts de la science et de l'industrie » Discours de Léon Blum, le 9 juillet 1925 devant les députés.

de l'esclavage par Napoléon aux massacres de Sétif, qui ne sont eux aussi ni des erreurs, ni des aveuglements.

Or il n'en est rien. Les politiques organisent le déni et quand ils ne le peuvent plus rejettent le problème de la sphère politique à celle de la « *recherche de la connaissance* » neutre par définition et donc sans danger, car elle ne peut avoir elle des « *conclusions tranchantes* ». Les citoyens détournent le regard car ils savent que l'on touche ici, de par la gravité du crime, à l'image d'éternel parangon des droits humains de leur cher pays. Programmes et manuels scolaires en sont les pitoyables caricatures.

S'il y a eu « aveuglement » c'est dans le sens où ces élites furent éblouies par leur propre vision du monde, méprisante et condescendante, et vision d'eux-mêmes, surestimée et arrogante.

Et le fait, très appuyé par le rapport, que l'honneur aurait été sauvé par des personnes plus lucides qui auraient tenté en vain d'éclairer la bête et de la sortir de son aveuglement, renforce cette analyse : si elles n'ont pas été écoutées c'est que précisément cette idéologie est dominante. Ainsi nul n'est plus sourd que celui qui ne veut pas entendre. Ces décideurs comprenaient bien sûr ces lanceurs d'alerte, et les entendaient parfaitement. Peut-on imaginer un Mitterrand pas assez politique et intelligent pour cela ? En réalité, car toutes ses déclarations le prouvent, son syndrome fachoïdesque interne et son républicanisme colonial de toujours l'emportèrent dans les décisions. Car il était en tout point conforme à l'*habitus* colonial français, « *L'Algérie c'est la France, la seule négociation c'est la guerre* » ne disait-il pas en 1954.

Comment soulever une telle pesanteur historique ? Cela paraît définitivement bien impossible. La caste ne bougera, elle n'osera pas. Il faudrait qu'un réel mouvement citoyen prennent conscience de son rôle indispensable et réussisse à torde le bras à cette République qui ne veut décidément pas se regarder en face. En ce sens, ceux qui se sont laissé entrainer à des « *conclusions tranchantes* » et qui n'ont pas su « *éviter les écueils du militantisme appliqué à la recherche de la vérité* » n'ont-ils pas au moins sauver l'essentiel, sauver l'honneur, en faisant émerger l'indignation nécessaire à cette prise de conscience, notamment celle d'historiens qui ont trop longtemps regardé ailleurs.

C'est en effet, peut-être, la question qui importe le plus. Comment expliquer que les intellectuels de ce pays, des historiens en particulier, dont nombre d'entre eux étaient fort éclairés et connaisseurs du phénomène génocidaire (celui des autres, des Nazis et des Grands Turcs...) aient mis tant de temps à prendre conscience de celui-ci dont leur propre pays partageait à ce point la « *responsabilité accablante* » ?

N'est-il pas grand temps de sortir la France d'elle-même, de son « *habitus* » impérial, et de la faire devenir, en lui présentant le miroir de ses crimes coloniaux et néocoloniaux, encore plus ce qu'elle ambitionnait d'être, un nouveau phare dans un monde fait de peuples respectueux les uns des autres ?